

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
31/03/2022

Dossier complet le :
05/04/2022

N° d'enregistrement :
f09322p0106

1. Intitulé du projet

Construction et réalisation d'un ensemble de logement - Projet Ibac de l'Aighetta

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PitchImmo

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Thomas Defrasne - Directeur Régional Côte d'Azur

RCS / SIRET

4 2 2 9 8 9 7 1 5 0 0 1 8 6

Forme juridique

Société en nom collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a) Premiers boisement et déboisement au vue de la reconversion de sols	a) défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portants sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0.5hc

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet propose 4 bâtiments (A,B,C,D) et une villa.

Le Bâtiment A accueille au RDC le grand hall d'entrée qui dessert après les accès vers les bâtiments B et C. Ainsi depuis ce hall on peut monter vers l'espace commun au R+2 du bâtiment A où se situe la piscine à débordement avec la vue dégagée, la plage, les douches et toilettes.
Dans ce grand hall d'entrée il se situe les boites aux lettres des trois bâtiment, ainsi les locaux techniques notamment le transfo.

Le bâtiment D est entièrement dédié aux logements sociaux.
Un T de retournement en bas de la route près du Bâtiment C a été intégré au projet.

4.2 Objectifs du projet

Les parcelles situées dans la zone UCh sont comprises dans un emplacement réservé pour de la mixité sociale.

Le projet de construction s'intègre dans une opération plus large dont les objectifs sont multiples :

- Améliorer l'aspect architectural, urbain et paysager ;
- Respecter l'environnement en intégrant et maintenant des espaces verts ou paysagers. Le projet vise à intégrer une véritable approche environnementale dans la conception et le fonctionnement du site ;

Le projet résulte d'une volonté forte de fondre les bâtiments dans le paysage grâce aux toitures végétalisées, aux implantations des volumes dans la pente dont la sinuosité des balcons en débord rappelle les courbes topographiques du terrain.

La piscine en surplomb de l'accès au terrain participe à sa mise en valeur et son intégration au bâti permet de limiter l'emprise constructive sur le site.

L'aménagement paysager du site laisse une part belle aux espaces verts de pleine terre permettant la création de cheminements piétons et de végétalisation offrant des promenades bucoliques hors les bâtiments.

Les arbres existants seront conservés au maximum, transplantés, remplacés à l'identique ou par des essences locales mieux adaptées au site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase préliminaire, des travaux de défrichage seront réalisés préalablement au terrassement.

Le terrain sera raccordé au réseau public d'électricité via l'installation d'un transformateur en limite Nord de la propriété, le long du Boulevard. Il sera également raccordé au réseau public d'eau potable qui passe sur le Boulevard du Maréchal Leclerc. Conformément au règlement du service public de l'assainissement, de l'hydraulique et du pluvial de la Métropole Nice Côte d'Azur, les constructions seront raccordées au réseau public d'assainissement qui passe sur le Boulevard du Maréchal Leclerc. Les eaux pluviales provenant de toute surface imperméabilisée sur la parcelle seront collectées au travers de différents bassin de rétention et dirigées par exutoires vers le vallon.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste à créer un ensemble de 4 immeubles de logements collectifs, dont un qui sera dédiée aux logements sociaux, ainsi qu'une villa et une piscine.

L'implantation des bâtiments suit la topographie du terrain de telle sorte que les mouvements de sol sont réduits au strict minimum nécessaire à l'implantation des bâtis. Toujours afin de limiter les terrassements, un seul niveau de parking se trouve sous chaque bâtiment.

Les essences existantes et le projet paysager ont été étudiés en collaboration avec un Paysagiste afin de répondre au mieux à l'intégration des essences végétales dans le projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DLE
Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale	9648m ²
Surface imperméabilisé	4297m ²
surfaces espaces verts en pleine terre + surfaces jardinières	6 214m ²
Stationnement ouvert au public	1 place/logement
Surface de défrichement	0,6ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Secteur Aighetta
861 Boulevard du Maréchal Leclerc
06 360 Eze

Zone UCh - Section AK - Parcelles 8,
79, 93, 94 et 236
Zone UEc - Section AK - Parcelles 237

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 7° 13' 4 3 " 06 Lat. 4 3° 6 3' 6 5" 28

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone ZNIEFF de type I : Grande corniche et plateau de la justice (id : 930020140) A proximité immédiate d'une zone Natura 2000 : Corniches de la Riviera (id : FR9301568) au Nord et au Sud du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non selon les données du site Observatoire des Territoires.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. L'arrêté de protection de biotope "Falaises de la Riviera" (id : FR3800803) est à plus de 600m du site
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe sur le territoire d'Eze, commune littorale, d'après le site Observatoire des Territoires. La loi littorale est appliquée pour cette commune
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne fait pas partie d'un Parc National, PNR, d'une réserve naturelle, d'une zone de conservation halieutique. Le PN "Mercantour" (FR340006) est à plus de 10km du site d'après les données de l'INPN, de même pour le PNR "Préalpes d'Azur" (FR8000049).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voie ferrée littorale et/ou le réseau autoroutier concédé A8 - A 500 traversent le territoire d'Eze et rentre dans l'élaboration du PPBE (AP n°2018-86 du 14 septembre 2018)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou zone tampon
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides, le projet n'est concerné par aucune zone humide mais c'est un milieu potentiellement humide. La zone humide "Vallon de Lagnet" (06CEN474) se situe à plus de 1km au Nord du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Eze fait partie des territoires à risque d'inondation, feu de forêt, mouvement de terrain, séisme (sismicité 4), rupture de barrage et transport de marchandises dangereuses DICRIM notifié par le maire le 10/06/2002 PPRn - feu de forêt prescrit le 16/12/2003 PPRn - mouvement de terrain (bassin de risque Riviera) approuvé le 23/05/2003
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur un site ou sol pollué, à ce stade du projet, selon les données de Géorisques.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux (ZRE).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet se trouve sur un site inscrit d'après l'atlas des patrimoines : - Littoral de Nice à menton (id : 93106049 - date de protection : 20/03/1973)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité d'un site Natura 2000, d'après les données de l'INPN. Le site est à moins de 50m au Sud et 100m au Nord d'une zone Natura 2000 Directive Habitats (id : FR9301568) : Corniche de la Riviera
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à proximité d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet générera une consommation d'eau potable. Les constructions seront raccordées au réseau public d'assainissement qui passe sur le Boulevard du Maréchal Leclerc Pas de prélèvement dans le milieu naturel
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou modification prévisible des masses d'eau souterraines seront impliqués dans le cadre de cet aménagement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cas où des terres excavées seront à exporter hors du site, celles-ci seront évacuées dans les filières adaptées. Il sera recherché tant que possible un équilibre entre déblais et remblais au niveau de l'aménagement. Aucun remblai ne sera déposé dans une zone naturelle préservée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude Faune-Flore jointe en annexe fait état des impacts du projet sur le milieu naturel. Elle présente les mesures d'évitement et de réduction projetées dans le cadre de la réalisation du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité d'un site Natura 2000, d'après les données de l'INPN. Le site est à moins de 50m au Sud et 100m au Nord d'une zone Natura 2000 Directive Habitats (id : FR9301568) : Corniche de la Rivière Les effets directs et indirects du projet sur cette zone sont jugés forts. Les espèces animales et les habitats naturels ayant conduit à la désignation du site Natura 2000 n'ont pas été contactés au droit de la zone d'étude.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'avoir des incidences sur la zone ZNIEFF
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra de la consommation d'espaces forestiers et naturels de plus de 0,6ha. AK 93 : 1,10a AK 94 : 4,61a AK08 : 37,56a AK 79 : 11,54a AK 236 : 9,98a
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe sur la commune d'Eze. La localisation du risque mouvement de terrain ne concernera pas le site. La zone est non exposée .
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendra pas de risque sanitaire. Le projet ne sera pas concerné par les risques sanitaires ou par les émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacement du personnel... Il sera limité en volume et dans le temps. En phase d'exploitation, le trafic ne sera pas de nature à perturber les infrastructures existantes. Un trafic sera généré quotidiennement par les allées et venues des occupants du projet et plus occasionnellement, par les livraisons et les interventions des sociétés extérieures.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront des engins de chantier. En phase d'exploitation, le flux attendu (VL) conduira à une élévation significative du niveau sonore compte tenu des trafics existants. Le site est entouré par des habitations individuelle.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendra pas d'émissions d'odeurs.</p> <p>Pas de nuisances olfactives hormis les odeurs liées au trafic routier.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les allées et bâtiments seront éclairés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur</p>
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est concerné par des émissions lumineuses de proximité immédiate (terrain de sport : tennis, padel, etc.) en amont du site. Ces émissions se propage sur la quasi-totalité du site projeté.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre sont à envisager. Leurs importances seront fonction des quantités de matériaux employés, du mode d'acheminement de ces matériaux, des procédés de mise en œuvre, de l'utilisation d'engins, etc.</p> <p>L'installation est à l'origine de rejets atmosphériques issues des systèmes de ventilations, de chauffage du futur bâtiment et de la circulation des VL.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Conformément au règlement du service public de l'assainissement, de l'hydraulique et du pluvial de la Métropole Nice Côte d'Azur, les constructions seront raccordées au réseau public d'assainissement qui passe sur le Boulevard du Maréchal Leclerc.</p> <p>Les eaux de lavage des filtres de la piscine seront évacuées vers le réseau public d'eaux usées tandis que les eaux de vidange seront évacuées vers le vallon par temps sec uniquement et à débit limité : maximum 3L /s.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le réseau de collecte des effluents du site sera de type séparatif.</p> <p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau EU de la commune. Les eaux pluviales provenant de toute surface imperméabilisée sur la parcelle seront collectées au travers de différents bassin de rétention et dirigées par exutoires vers le vallon.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les logements produiront des déchets (ménagers et recyclables). Des points de collecte de déchets organiques (type composteur) pourront être proposés;</p> <p>Le projet n'est pas source de production de déchets dangereux</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités hors de la parcelle du projet ne sont pas modifiées. Le défrichement sur XXXm ² n'est pas de nature à remettre en cause l'activité sylvicole locale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est recensé à proximité du site.

Aucun effet cumulé n'est identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures prévues pour réduire les effets négatifs du projet sont :

- La réduction des aménagements au regard des enjeux biodiversité notamment
- Eviter le démarrage des travaux durant la période de reproduction des oiseaux (de fin mars à juillet)
- La gestion/ régulation des eaux de ruissellement issues du projet
- Une gestion adaptée de l'espace naturel non impacté
- Suivre les recommandations et pistes de réflexion au pré-diagnostic (prioriser les mesures d'évitement et intégrer des mesures de réduction dans le projet)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

ANNEXE 7 : étude écologique (SOCOTEC - Mars 2022)
ANNEXE 8 : Lettre d'application des préconisations

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Eze

le, 28 mars 2022

Signature

PITCH IMMO
Immeuble Anis – 5^{ème} étage
51 avenue Simone Veil CS 11042
06204 Nice Cedex 3
Tel : 04 92 38 84 00
RCS Paris B 422 989 024
N° TVA : FR 25 422 989 715

